



Les échos de Jeanne d'Arc

Le 3 décembre 2014

Ecole Jeanne d'Arc 306 rue Marius Cadoz 01170GEX

04- 50-28-44-10

direct.eco@jda-gex.org

N°6

Bonjour à tous,

Agenda :

- **jeudi 4 décembre** : Piscine CM2C.
- **vendredi 5 décembre** : Piscine CM2B, CM1A
- **lundi 8 décembre** : Escrime CE2D, CM1B
- **mardi 9 décembre** : Piscine CPB –Réunion encadreurs ski école JDA Gex 20h30
- **jeudi 11 décembre** : Piscine CM2C.
- **vendredi 12 décembre** : Piscine CM2B, CM1A.

Visite pastorale : **Monseigneur Pascal Roland, évêque du diocèse de Belley-Ars (notre diocèse) est en visite pastorale sur les paroisses de Gex/Divonne la semaine prochaine. Dans ce cadre, nous serons heureux de l'accueillir au sein de notre école le jeudi 11 décembre.** Il vient à la rencontre de nos élèves, de notre communauté éducative.

Voici les temps forts de ce jeudi 11 décembre :

- 8h00 : Laudes à la chapelle du collège
- 9h00 : Accueil sur l'école Jeanne d'Arc. Temps de rencontres prévus avec classes maternelles, CP, classe de CE2D sur temps KT/culture chrétienne, classe de CM2B pour échanges /questions.
- 10h00 à 10h20 : temps de partage avec équipe enseignantes, bénévoles KT et représentante parents d'élèves.
- 15h00 : temps de visite/rencontre avec les classes de Villard, site St Etienne Divonne.
- 15h35 : temps de visite/rencontre avec les classes de Vézenex, site St Etienne Divonne.

Absence : Il me paraît opportun de rappeler l'obligation scolaire. Toute absence d'élève se doit d'être justifiée. Les absences pour convenances personnelles (rencontre famille, retour déplacement lointain...) ne peuvent excéder trois jours sur l'année scolaire. Tout manquement vous expose à une rupture du contrat moral qui nous lie et une non-réinscription pour l'année suivante. Soyez adulte dans vos décisions lorsque vous souhaitez poser les dates d'absence. L'école ne peut être la variable d'ajustement des tour-opérateurs. Nos élèves méritent mieux. Apprenons-leur l'assiduité !

Repas occasionnels : Ils sont à payer auprès du secrétariat en espèces ou en chèques (OGEC JDA), à l'enseignante pour le site St Etienne.

Carte cantine : L'édition d'une nouvelle carte ne se fait que le lundi matin au collège. « Pas de carte » équivaut à « passage en dernier ». Nos élèves doivent se sentir responsable de leur carte de cantine et ne pas l'égarer fréquemment. Avant recommander, bien vérifier qu'elle n'est pas dans le bureau du directeur pour oubli ou confiscation pour comportement inadapté.

Ski : Un rappel important. Seules les paires de raquettes sont louées par l'intermédiaire de l'école. Nous invitons les familles à faire le nécessaire en ce qui concerne les autres activités.

Paroisse de Cessy :

Le 07 décembre la cure s'illumine! De 17h00 à 18h00 à l'église de Cessy :

*Avec les enfants de la paroisse, chantons Marie... Et retrouvons-nous **pour l'ouverture solennelle des fenêtres de l'Avent pour découvrir l'exposition des crèches de la cure.***

J-G DANO